Jury Projet photovoltaïque en forêt : la marche des opposants a finalement eu lieu

Ce samedi 24 juin, plus de 150 militants se sont réunis devant la mairie de Jury, pour protester contre le projet de centrale photovoltaïque dans la forêt de Mercy, malgré l'arrêté d'interdiction du maire et sous l'œil bienveillant des gendarmes. L. L. - Aujourd'hui 24 juin 2023 à 19:47 - LL



Les manifestants ont marché, depuis le village, jusqu'à la forêt en passant par les lotissements et les champs en bordure de départementale, sans problème. Photo Hugo Azmani

C'est « un vrai succès », selon Sébastien, militant CGT Moselle. Ce samedi, plus de 150 marcheurs se sont retrouvés devant la mairie de Jury pour le rassemblement <u>contre le projet de centrale photovoltaïque de la forêt de Mercy</u>. Ils ont <u>bravé l'interdit pour faire « valoir leur droit à manifester</u> , tranquillement, comme prévu », sous l'œil bienveillant des gendarmes, autorisés à encadrer les manifestants, dans leur marche jusqu'à la forêt... malgré l'arrêté du maire de la commune.



Les manifestants ont marché dans le village, sans sono à proximité de l'hôpital. Photo Hugo Azmani

La semaine dernière, le maire de Jury avait <u>interdit tout rassemblement porté par ce collectif, Sauvons la forêt de Mercy</u>, et ce jusqu'au 10 septembre, dans sa commune. En cause : la proximité des patients du centre hospitalier de Jury (à 1 km de la mairie) mais aussi, un projet un projet de centrale photovoltaïque dans l'ancienne forêt militaire qui pour lui n'est pas mûr : pas de quoi, donc, le contester pour l'élu. En face, de nombreux citoyens écolos se mobilisent depuis des mois, sans atteinte à l'ordre public contre des coupes d'arbres et de biodiversité « inadmissibles ».

Prochaine étape : l'enquête publique

<u>Vendredi, le tribunal administratif de Strasbourg</u> saisi en référé a estimé le collectif, sans personnalité juridique, n'avait pas de capacité à contester l'arrêté. Qu'à cela ne tienne : les associations Torcol, Les Amis de la Terre, Air Vigilance et le syndicat CGT Moselle ont maintenu la manifestation. Ils ont été rejoints par plusieurs partis politiques (EELV, PCF, LFI, PS) des syndicats et de nombreux citoyens. « Les maires ne veulent pas qu'on dise que leur décision est une fausse bonne idée ? On le fait quand même. La participation citoyenne est nécessaire. Sans crispation », insiste Maïté, de Lorraine Nature environnement.



Le cortège a marché jusqu'à la forêt, escorté par les gendarmes. Photo Hugo Azmani

Prochaine étape pour le collectif : combattre le projet de plan local d'urbanisme intercommunal qui « déclasse un tiers de la forêt ». L'enquête publique débutera à la rentrée. Contacté, Stanislas Smiarowski, maire de Jury, n'a pas donné suite.